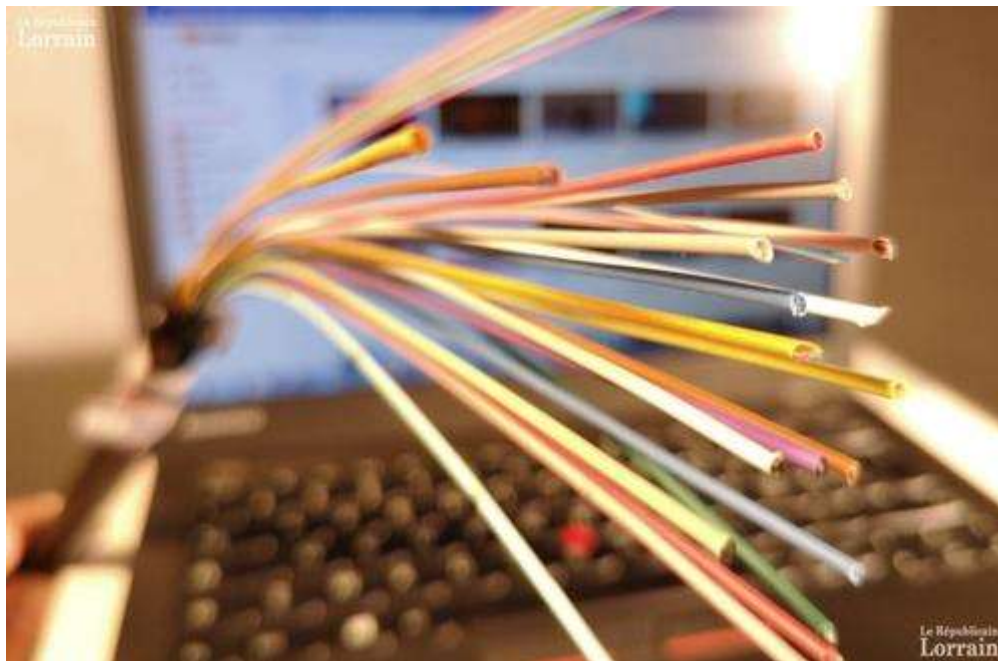


Région de Saint-Avold

DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT Technologie

Plaque de Faulquemont : la fibre disponible à partir du 15 février

Christel ZIMMERMANN



Après la dernière plaque de Faulquemont, tout le territoire du Duf sera couvert par la fibre. Photo d'illustration RL /Laurent MAMI

Après les pré-raccordements fin 2020, l'arrivée de la fibre se précise sur la plaque de Faulquemont. La commercialisation sera ouverte à partir du 15 février pour les douze communes du Duf concernées. Seul l'opérateur Orange sera disponible pour débiter.

L'arrivée de la fibre est imminente sur la plaque de Faulquemont. [Après le déploiement et le pré-raccordement aux habitations ces derniers mois](#) , place à la commercialisation. Dès le 15 février, les habitants pourront contacter Orange pour souscrire à une offre fibre.

Pour rappel, cette plaque concerne douze communes du District urbain de Faulquemont : Adelange, Créhange, Elvange, Faulquemont, Flétrange, Guinglange, Hémilly, Laudrefang, Pontpierre, Teting-sur-Nied, Tritteling et Vahl-lès-Faulquemont. [Les plaques de Longeville et HERNY bénéficient déjà de la fibre.](#)

• Souscrire à un forfait spécifique

« En raison du contexte sanitaire, aucune réunion publique ne sera organisée mais les gens recevront toutes les informations dans leur boîte aux lettres », signale Olivier Henrion, responsable du déploiement au sein du Duf. Concrètement, dès le 15 février, et si vous avez déjà bénéficié de l'installation d'un boîtier à votre domicile, il suffira de contacter l'opérateur pour adapter son forfait à la fibre. Ensuite, au plus tôt quinze jours après la prise d'abonnement, un technicien viendra effectuer la mise en service à domicile.

« Le réseau est ouvert à tous les opérateurs. Cependant, pour l'instant, seul [Orange est présent \(contacter le 3900 pour les particuliers, le 3901 pour les professionnels\)](#). SFR et Bouygues devraient arriver d'ici fin 2021 », précise Olivier Henrion. À noter qu'une fois la commercialisation ouverte, ceux qui n'avaient pas demandé le pré-raccordement pourront tout de même s'adresser à un opérateur, qui fera le nécessaire. Pour vérifier si une habitation est éligible à la fibre ou suivre la mise en service, rendez-vous sur le site www.moselle-numerique.fr.

• La fin des offres UEM

Opter pour un abonnement fibre n'est pas une obligation, et cela même si le pré-raccordement a été fait. Toutefois, la fibre optique permet de transmettre des données à très grande vitesse, sans pertes de performances comme c'est le cas pour la technologie ADSL. Un atout actuellement, notamment avec la démocratisation du télétravail. Les abonnés UEM, en revanche, devront impérativement changer d'opérateur et d'offre (fibre ou cuivre) car ce service prendra fin mi-avril.

• Quelques chiffres

Le Duf a financé le déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire à hauteur de 5 millions d'euros. 6 700 logements sont désormais éligibles. Un nœud de raccordement optique est installé à Faulquemont : il dessert 17 armoires de rue. 19 km de tranchées ont été creusés et 185 km de câbles ont été mis en œuvre. Ainsi, 1 698 boîtes ont été installées auprès des habitations.